

WARAA

Les Vainqueurs

Fédération Togolaise de Football

**Les commissions
permanentes dévoilées** P7

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 02 Juin 2016 N° 111 - Prix 250 F CFA

**Condamnation de l'ex dictateur
tchadien Hissène Habré**

**«L'Afrique juge
l'Afrique»** P7

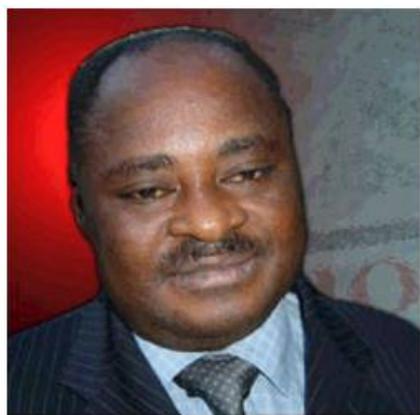
**Pour plus d'efficacité dans le sauvetage des
populations victimes d'inondations fluviales**

**Le PGCIT met à disposition des
sapeurs-pompiers un équipement
de plus de 176 millions** P2

La journée de l'arbre au Togo

**39 ans déjà
que cela dure** P6

**Renouvellement des
membres de la HAAC**



**M. Pitang Tchalla
pourrait prendre la
tête de cette institution** P4

Faure Gnassingbé en Chine



**Le Chef de l'Etat en opération
de mobilisation des ressources
pour le développement du Togo** P3

**Drame dans les rangs des
casques bleus Togolais au Mali**

**L'UA condamne
l'attaque** P4



Pour plus d'efficacité dans le sauvetage des populations victimes d'inondations fluviales

Le PGCIT met à disposition des sapeurs-pompiers un équipement de plus de 176 millions

L'Unité de gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des terres (PGCIT) a mis à la disposition du corps des sapeurs-pompiers du matériel de pompage et d'intervention le 20 mai dernier. Ce don qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution de la composante 1 du projet de renforcement institutionnel et sensibilisation est composé de 4 motopompes de grande capacité, 4 zodiacs d'intervention rapide en cas d'inondation et accessoires, le tout évalué à 176 369 677 FCFA. La remise de ce matériel s'est déroulée dans la caserne des sapeurs-pompiers à Lomé en présence de plusieurs personnalités dont le ministre de l'environnement André Johnson, le ministre en charge de la sécurité Yark Dahemane, l'ambassadeur de France au Togo et le représentant de la Banque Mondiale, principale partenaire financier du PGCIT.

Ce matériel permettra au corps des sapeurs-pompiers d'effectuer les opérations d'évacuation

des eaux des maisons inondées et de faciliter les opérations de sauvetage des populations sujettes aux inondations fluviales. Il faut rappeler qu'en prélude à la réception de cet équipement, 14 moniteurs de sapeurs-pompiers ont suivi une formation en secourisme grâce à la coopération franco-togolaise. Ces moniteurs auront à leur tour la mission de former d'autres sapeurs-pompiers. A entendre l'ambassadeur de France au Togo, son pays va assurer une nouvelle formation aux sapeurs-pompiers togolais sur les menaces d'incendie.

Il faut rappeler que le PGCIT avait récemment octroyé au Corps des Sapeurs-pompiers 5 véhicules médicalisés. Ces ambulances iront aux unités de secours des sapeurs-pompiers que le PGCIT construit actuellement dans les régions Savanes, Centrale, Plateaux, Maritime et Lomé secteur Nord. Le PGCIT avait également équipé ce corps en véhicule de transport, en matériels



de pompage de forte capacité et de communication radio. Tous ces dons ont contribué ces dernières années à la réduction significative des

délais d'intervention. Et à entendre le représentant de la Banque Mondiale, le résultat impressionnant constaté sur le terrain encourage son

institution à toujours accompagner le gouvernement togolais.

Jack NUKUNU

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*

WARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

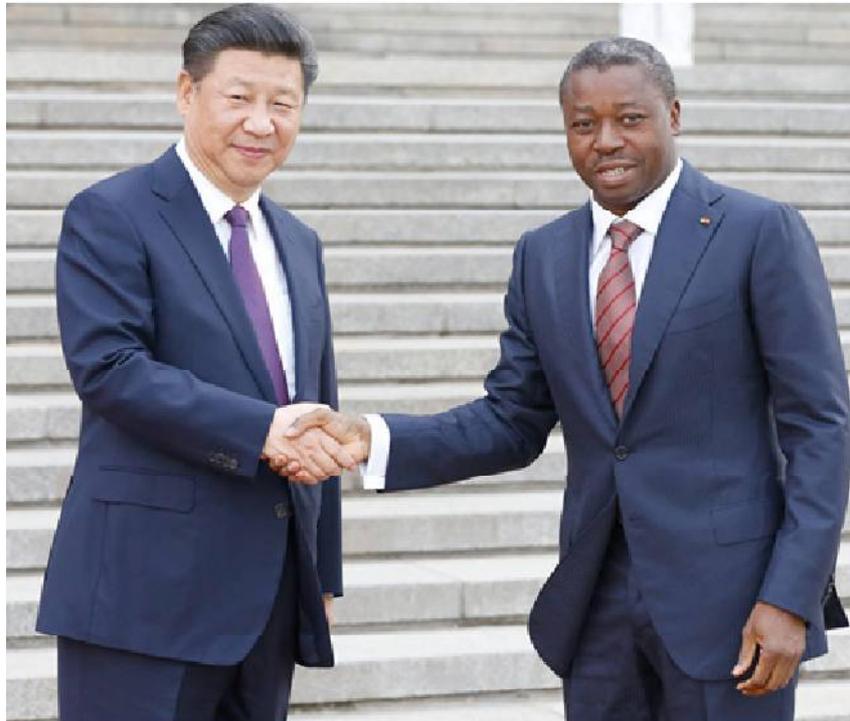
Faure Gnassingbé en Chine

Le Chef de l'Etat en opération de mobilisation des ressources pour le développement du Togo

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé effectue depuis dimanche 29 mai une visite d'Etat en Chine. Accompagné de certains membres du gouvernement, le président togolais et sa délégation multiplient des échanges de hauts niveaux avec les hautes autorités de la République populaire de Chine. Les discussions sont essentiellement axées sur des partenariats sur le plan économique à travers plusieurs domaines notamment les infrastructures, l'énergie, les télécommunications, l'agriculture, l'industrie, les services et plus particulièrement le secteur touristique ainsi que le commerce.

Au lendemain de son arrivée en Chine, le 30 mai, le président Faure s'est entretenu avec son homologue chinois, Xi Jinping, à Beijing. Les discussions entre les deux hommes ont porté sur la politique internationale, la situation sécuritaire en Afrique et la lutte contre le terrorisme. Au cours des échanges, le président chinois a exprimé sa disponibilité à accompagner un peu plus le Togo dans son processus de développement. Mais bien avant, il n'a pas manqué de présenter ses condoléances au président Faure pour le drame qui a emporté dans l'au-delà 5 vaillants casques togolais en mission de maintien de la paix au Mali.

Deux conventions ont été signées à Beijing. Evalué à 39 milliards de FCFA, la première convention porte sur l'extension de l'aéroport international de Lomé. Elle va permettre de construire deux terminaux qui viendront s'ajouter à la nouvelle



aérogare. La seconde concerne la construction du barrage d'Adjarala. Elle sera financée à hauteur de 36 milliards de Fcfa par l'Exim Bank of China. Ce barrage permettra d'augmenter les capacités de production en énergie du Togo et du Bénin. Il faut souligner que les deux conventions sont des prêts concessionnels signés par Adjil Otéth Ayassor, le ministre d'Etat en charge de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement et Gao Hucheng, le ministre du Commerce. Un don de 18 milliards de Fcfa a été accordé pour des projets agricoles. Le gouvernement chinois a aussi annoncé une remise partielle de la dette au 31 décembre 2015. Il compte aussi revoir, suite à des discussions bien muries, la conditionnalité des prêts accordés de manière à favoriser le Togo. En marge des discussions de Beijing, le Togo et la Chine ont signé à

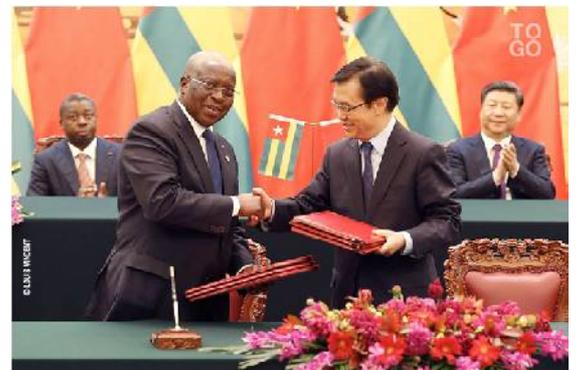
Pékin toujours le Lundi, un accord pour l'établissement de consultations politiques. Il facilitera les discussions entre les deux pays sur des questions politiques, diplomatiques et sécuritaires. Ce nouvel axe de coopération sera piloté par les ministères des Affaires étrangères des deux pays. Dans cette optique, c'est le Chef de la Diplomatie togolaise, Robert Dussey et son homologue chinois Wang Yi qui ont paraphé les documents.

Le mardi 31 mai, le Président Faure a poursuivi les échanges de la veille avec le Premier Ministre chinois Li Keqiang. Ils ont de nouveau abordé la situation politique en Afrique et les bonnes perspectives de croissance pour une partie du continent et les questions relatives à la coopération bilatérale. S'inscrivant dans la même vision que son président, Li Keqiang promet échanger avec les entreprises privées en les invitant à investir au Togo.

risera la construction de 10 000 logements sociaux. Une convention a été donc signée avec la société privée chinoise Poly Group qui va démarrer la construction de 10.000 logements sociaux au Togo.

Dans l'après-midi, il a déposé une gerbe au monument des héros du peuple avant de s'envoler pour Chengdu, la capitale de la province du Sichuan qui abrite de nombreuses entreprises spécialisées dans l'électronique, la technologie et l'aviation.

Hier, le président Faure a été accueilli par le gouverneur de la province de Guandong, Zhu Xiodan. Il a également visité la base de recherche de Chengdu



Toujours au deuxième jour de son séjour en Chine, le Chef de l'Etat togolais a participé à un Forum économique organisé conjointement par l'ambassade du Togo et la Chambre économique chinoise. En face de plusieurs représentants de grandes entreprises publiques et privés, il a insisté sur l'importance pour les opérateurs économiques d'investir au Togo, un pays qui géographiquement se présente comme la porte d'accès au marché de l'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de ce forum, le Togo a scellé un nouveau partenariat public-privé (PPP) qui favo-

(province de Sichuan) sur l'élevage de pandas géants et le système d'irrigation de Dujiangyan dont la construction date du IIIe siècle av. J.-C. Aujourd'hui, il aura des rencontres avec des entreprises chinoises à Shenzhen. Il va rencontrer les dirigeants de Huawei, fournisseur de Togo Telecom et de Togo Cellulaire, et ceux de la compagnie China Merchant Group, actionnaire à 50% de Lomé Container Terminal (LCT) avant de quitter le sol chinois.

Jack NUKUNU

3^e conférence maritime de l'Organisme National Chargé de l'action de l'Etat en Mer

Un accent mis sur la formation des magistrats et officiers de police judiciaire

L'Organisme National Chargé de l'action de l'Etat en Mer (ONAEM) a tenu pour la 3^e fois depuis sa création en 2014, sa conférence maritime en ce mois de mai à Lomé. Cette conférence a été ouverte officiellement par le Chef du Gouvernement Komi Sélom Klassou, en présence de plusieurs personnalités dont les membres du gouvernement et les membres du corps diplomatique. Cette année, la conférence s'est penchée sur la formation des magistrats et officiers de police judiciaire sur les innovations introduites dans le corpus juridique togolais en ce qui concerne la lutte contre la piraterie maritime et les autres actes illicites en mer. Il a été également question de permettre aux différentes administrations de



s'approprier les idées de projets approuvées par le Haut Conseil pour la Mer lors de sa réunion précédente pour le démarrage des études appropriées.

La conférence maritime 2016 s'est déroulée en deux jours. Le premier jour, le 23 mai, a été consacré aux discussions entre tous les acteurs impliqués dans l'action de l'Etat en mer sur des projets identifiés. Le 24 mai, un groupe restreint d'acteurs chargés de l'appli-

cation et du respect des lois maritimes ont suivis 3 communications notamment « les innovations du code pénal relatives à la piraterie maritime », « les innovations apportées au nouveau code de la marine marchande et leurs implications sur le transport maritime, l'environnement et les gens de mer » et « la loi relative à la lutte contre la piraterie, les autres actes illicites et l'exercice par l'Etat des pouvoirs de police en mer ».

Dans son intervention à l'ouverture des travaux, le Premier Ministre a indiqué que la piraterie maritime est une menace complexe, difficile à définir, appréhender et à contrecarrer dans ses différentes méthodes opératoires. « Elle constitue, à n'en point douter, une entrave à la paix et à la stabilité de nos Etats mais aussi un frein au développement économique et au bien-être de nos popula-

tions », a-t-il fait savoir. Mais aujourd'hui, Togo dispose d'un arsenal juridique « rénové » et « étoffé » en la matière pour juger les pirates. Il faut ajouter que la conférence maritime 2016 est organisée en prélude à la prochaine réunion du Haut Conseil pour la Mer qui aura lieu dans le troisième trimestre de cette année en présence du Chef de l'Etat.

Jack NUKUNU

Renouvellement des membres de la HAAC

M. Pitang Tchalla pourrait prendre la tête de cette institution

La liste des 9 membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication est enfin connue. Après l'élection de Zeus Azia Douvo, Aminata Adrou, Sabi Kassere, Mathias Ayena et Octave Olympio par les parlementaires, le Chef de l'Etat vient de compter la liste le week-end dernier avec Pitang Tchalla, Komlan Agbeka, Badjibassa Babaka et Kanak Lalle. Cependant les regards des professionnels des médias restent braqués sur la composition du bureau et surtout de la personne qui sera le successeur de Feu Kokou Tozoun à la présidence de cette institution.



Pour l'heure, tout porte à croire que M. Pitang Tchalla est la personne qui sera le nouveau président de la HAAC. En effet l'homme a un parcours assez riche. Après avoir dirigé pendant plu-

sieurs années la Télévision Togolaise, il a été propulsé à la tête du ministère de la communication. C'est lui qui a facilité la dépenalisation de la presse togolaise dans les années 2004. Avant sa nomination à la HAAC, il était le conseiller du Chef de l'Etat. Il faut rappeler qu'il est l'un des premiers journalistes sortis des prestigieuses écoles de journalisme de Yaoundé. Même si les autres membres de la HAAC ont aussi un parcours élogieux, Pitang Tchalla semble avoir le meilleur profil pour occuper ce poste.

La Rédaction

Drame dans les rangs des casques bleus Togolais au Mali

L'UA condamne l'attaque

La Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a été la cible d'une attaque terroriste dimanche 29 Mai 2016, au centre du pays. Des Togolais ont été bien ciblés. Cinq d'entre eux ont laissé leur vie.

La mission de l'ONU a annoncé dans un communiqué qu'une attaque « terroriste » avait visé « un convoi de la force de la Minusma, pris dans une embuscade à 30 kilomètres à l'ouest de Sévaré », une ville située dans la région de Mopti

Dans un communiqué, la Présidente de la Commission de l'UA, Mme Dlamini Zuma, après avoir présenté ses condoléances au peuple togolais, dit condamner ces « attaques terroristes meurtrières récurrentes contre les forces armées »



maliennes dans la zone d'Ansongo et contre un convoi du contingent togolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Dimanche soir alors qu'il était en séjour au Pékin, le président togolais Faure Gnassingbé a adressé ses condoléances aux familles des victimes. Lundi, le gouvernement a informé officiellement à la nation

toute entière de ce drame à travers un communiqué dans lequel il a présenté également les condoléances du peuple togolais aux familles des victimes. Signalons que c'est depuis 2012 que des groupes rebelles ont pris le nord Mali et une coalition internationale dirigée par la France avait permis de les chasser sans pour autant les anéantir totalement.

La Rédaction



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM informe son aimable clientèle qu'il met à disposition un **numéro vert** pour lutter contre les coupures de câbles de télécommunications et les destructions d'infrastructures télécoms.

En effet, pendant que l'opérateur des communications électroniques pose les câbles pour offrir de meilleurs services à tous les togolais, des individus mal intentionnés détruisent, déterrent, coupent et emportent ces câbles, privant une grande partie de la population de l'usage stable du service Internet et du service de téléphonie.

Face à cette situation, TOGO TELECOM en appelle à la vigilance de tous et rappelle que les infrastructures de communications électroniques sont un bien public et doivent être protégées par tous les citoyens, premiers bénéficiaires des services multimédia.

À cet effet, TOGO TELECOM met à disposition un numéro vert, le **8000 9000**, afin que soit signalé tout individu se livrant à un acte de vandalisme, posant tout acte suspect autour d'une chambre souterraine, d'une armoire de rue, d'un poteau téléphonique ou sur un câble téléphonique ou tentant de se livrer à la vente frauduleuse de câbles téléphoniques.

TOGO TELECOM vous remercie pour votre sens du civisme.

La Direction Générale.

Utilisation de la facture normalisée L'OTR va sanctionner les entreprises fraudeuses

Toutes les entreprises qui refusent encore d'utiliser la facture normalisée seront sanctionnées conformément à la loi. C'est ce que les responsables de l'OTR ont laissé entendre au cours d'une conférence de presse organisée au commissariat des impôts. Après avoir parcouru certaines artères de Lomé dans le cadre de la campagne de vérification de l'utilisation de la facture normalisée lancée le 10 mai dernier, l'OTR a constaté que sur 575 entreprises visitées, l'utilisation de la facture normalisée dans les moyennes entreprises est très faible. Elle ne représente de 20%. Mais pen-



dant ce temps le constat est un peu satisfaisant au niveau de grandes entreprises. Les responsables de

l'OTR mettent alors en garde toutes les entreprises réfractaires à l'utilisation de cette facture. Les sanctions vont

bientôt pleuvoir. En termes de sanction, chaque entreprise fraudeuse paiera 100 000F CFA pour chaque facture non-normalisée utilisée.

Il faut rappeler que conformément à la loi de finance 2015 et qui a pris effet à partir de février de la même année, toutes les entreprises installées au Togo doivent impérativement utiliser la facture normalisée mise en place par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette facture a permis à l'OTR de mobiliser 47 milliards de francs CFA en 2015, ce qui représente 47% des réalisations du commissariat des impôts.

Le recouvrement de la TVA a donc connu une progression de 12% de 2014 à 2015. Mais au cours du premier trimestre de cette année, l'OTR a constaté une baisse de 4% de recouvrement de la TVA par rapport à la prévision de 2016. C'est cette situation qui a donc conduit l'OTR à lancer une vaste campagne de vérification de l'utilisation de la facture normalisée. Cette campagne va s'étendre sur toute l'étendue du territoire.

Jack NUKUNU

La journée de l'arbre au Togo 39 ans déjà que cela dure

Le Togo a célébré hier, 1^{er} juin, la 39^{ème} édition de la journée nationale de l'arbre instituée depuis 1977 par feu Général Eyadema en réponse à la menace de désertification qui guettait notre pays.

Hier donc, les togolais se sont souvenus de cette journée et ont mis en terre des jeunes plants afin de renforcer le couvert végétal de notre pays. Que ce soit l'autorité politique ou administrative ou encore simple citoyen, chacun a voulu marqué de son empreinte cette manifestation qui s'inscrit désormais dans les traditions de notre cher pays.

Des milliers de plans sont mis en terre et d'autres le seront durant tout le mois de juin. Ainsi d'immenses superficies relevant tant du domaine public que privé seront concernées par cette 39^{ème} édition de la journée nationale de l'arbre.

Journée nationale de l'arbre ou simple folklore ?

Lorsqu'en 1977 l'autorité suprême prenait la déci-

sion d'institutionnaliser la journée de l'arbre, elle était mue par la volonté de donner une réponse concrète à la question de la désertification. A cette époque c'était un engouement, une ferveur nationale même si on pouvait y percevoir une certaine dose de dictature. Que ce soient les élèves, les apprentis, les fonctionnaires ou chômeurs, les jeunes, les personnes âgées, les hommes et les femmes, personne ne voulait être du reste. C'était une joie de concrétiser ce diton selon lequel « **qui n'a pas planté un arbre avant de mourir a vécu inutilement** ». Chacun voulait laisser à la postérité au moins un arbre chaque année. C'est ce qui justifiait cet engouement. Mais au fil des ans cette ferveur nationale, cette joie de laisser à la postérité cet héritage d'un environnement où il fait bon vivre ont été écornées d'abord par l'avènement de la démocratie, période durant la-



quelle des essences végétales et animales ont été détruites. Aussi l'environnement national togolais qui devrait se restaurer après tant d'années de sacrifices s'est dégradé davantage du fait de certains togolais, opérateurs économiques, qui ont mis à rude épreuve les essences végétales, les transformant en grumes ou madiers prêts à l'exportation. Presque tous ces grumes et madiers ont été coupés ou extraits de ce que l'on pensait être du domaine public.

Ce faisant l'on s'est rendu compte que ce que nous

pensions être du patrimoine national ne fait qu'enrichir certaines personnes haut placées du pays faisant ainsi perdre à la journée nationale de l'arbre sa ferveur d'antan et la réduire à un simple folklore. Aujourd'hui la journée de l'arbre n'existe que de nom. Vivement que les autorités en charge de ce secteur puissent prendre des décisions idoines afin de redonner goût aux togolais de planter les arbres.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Condamnation de l'ex dictateur tchadien Hissène Habré «L'Afrique juge l'Afrique»

La condamnation de l'ex-président tchadien Hissène Habré par un tribunal spécial africain à Dakar a été saluée comme l'application du principe que «l'Afrique juge l'Afrique», dont la généralisation est désormais exigée par militants des droits de l'Homme et juristes sous la forme d'une «justice africaine permanente». Hissène Habré a été condamné lundi à perpétuité pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre par les Chambres africaines extraordinaires (CAE), créées

en vertu d'un accord entre le Sénégal, où il a trouvé refuge il y a plus de 25 ans, et l'Union africaine (UA).

Une fois un verdict définitif prononcé dans le procès Habré, «les CAE auront terminé leur mission» et cette juridiction ad hoc disparaîtra, a rappelé mardi le ministre sénégalais de la Justice Sidiki Kaba.

«Ce n'est pas une main étrangère qui est à l'origine de la décision qui a été prise», a souligné devant la presse M. Kaba, par ailleurs président de l'Assemblée des Etats au Statut de la Cour pénale internationale (CPI).

«Je ne pense pas qu'il faille tout mettre sur le dos de la Francophonie, c'est trop facile», a-t-il dit, en référence aux récriminations de Hissène Habré et de ses partisans qui dénoncent une condamnation orchestrée par la «Francophonie».

Ce procès est le premier au monde dans lequel un ancien chef d'Etat est traduit devant une juridiction d'un autre pays pour violations des droits de l'Homme et le premier tenu en Afrique en application du principe de compétence universelle, selon l'organisation de défense des droits humains.

Il vise également à répondre aux griefs croissants contre la CPI, siégeant à La Haye, accusée de ne poursuivre que des dirigeants africains, en montrant que le continent peut les juger lui-même. La présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, s'est également félicitée d'un verdict démontrant que «l'UA ne tolère pas l'impunité et les violations des droits de l'Homme». «Le jugement des CAE, un mécanisme de l'Union africaine, est significatif en ce qu'il renforce le principe de l'UA des solutions africaines aux problèmes africains», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

- 'L'UA traîne des pieds' -
Mais les défenseurs des droits de l'Homme exhortent les dirigeants africains, dont beaucoup ont manifesté leur intention de sortir de la CPI, à passer aux actes en systématisant l'expérience du procès Habré.

«Hissène Habré est jugé au Sénégal mais le jugement de Hissène Habré ne concerne pas que les Sénégalais et les Tchadiens», a remarqué Aboubacry Mboadj, secrétaire général de la Renc-

Suite à la p 7

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Fédération Togolaise de Football

Les commissions permanentes dévoilées

Enfin les membres des différentes commissions permanentes de la FTF sont connus. 12 commissions au total pour appuyer le nouveau bureau de la fédération togolaise de football dans la réalisation de son programme. Lire la liste de membres de chaque commission.

COMMISSION DES FINANCES
Président: AMADOU Wattara
Membres: AZIAMOE Kodjovi Mawuena
KUE-HETA Patrice
KOUVO Kodjo
KANGBENI Richard
YAWANKE Wake

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS, DE QUALIFICATION ET D'HOMOLOGATION
Président: AMAH Akliou
Membres: DOBOU Pafio
LAWSON Sénnyamé
Hon. AMETODJI Yaovi
ARE Pareli Tougon
KOUETE Zepp
PALANGA Didier
AYIDA Francis
ADJAVOIN Michel

COMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES ET DU STATUT DU JOUEUR
Président: LAWSON Mawulé
Membres: AYEVA Tcha-Tchibara
DEGBOVI Koffi
BALOUI Jean Koffi
AYISSOU YaoEdem

COMMISSION DES ARBITRES
Président: TOURE Baba
Membres: DZODOPE Mana
Christine
KAPOU Koffi
BOUGONOU Fabrice

COMMISSION DU FOOTBALL AMATEUR
Président: AMADOU WATTARA
Membres: NYAHOHO Kwassi
KANDA Gbati
DJOKA Kodjo
AMENTI KodjoValentin

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ
Président: DZODOPE Mana
Christine
Membres:

COMMISSION DE LA MEDECINE SPORTIVE
Président: DJABIGOU Flindja
Membres: DJIBRIL Mohaman
AMEVOR Kodjo Igneza
EKUE-KOUVAHEY Damien
ALI-MAMA Yacoubou

COMMISSION DE FAIR-PLAY ET DE RESPONSABILITE SOCIALE
Président: KASSENDJA Moustapha
Membres: BELEYI Pyabalo
GBEBE Kwami
AMAKBRE Alokedya
ANANI François d'Assise
Kouassi

COMMISSION TECHNIQUE, DE DEVELOPPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES
Président: TCHAKONDO Sibabé
Membres: TOYI Kossi
MABLE Mathieu
BADEKIMA Baboyima Paul
HUNGBEDJI Cressant

COMMISSION DES MEDIAS, MARKETING ET TELEVISION
Président: Togbé DOGBE Messan Moïse

Membres: OURNA Gnanta David
LACLE Akouéle Claudine
KOLANI Alfred
AGBOSSOU Nicolas

COMMISSION DE LA MEDECINE SPORTIVE
Président: DJABIGOU Flindja
Membres: DJIBRIL Mohaman
AMEVOR Kodjo Igneza
EKUE-KOUVAHEY Damien
ALI-MAMA Yacoubou

COMMISSION DU FOOTBALL DES JEUNES, DU FUTSAL ET DU BEACH SOCCER
Président: KWAMITSE Casimir
Membres: DJAGBA Henry

COMMISSION DE SECURITE
Président: PREK. A. Sébastien
Membres: Capitaine ATEKPE Palakyem
BOUKPESSI Babanassim
SIABY Kossi
ZONBLEWOU Kodjo

COMMISSION DE SECURITE
Président: PREK. A. Sébastien
Membres: Capitaine ATEKPE Palakyem
BOUKPESSI Babanassim
SIABY Kossi
ZONBLEWOU Kodjo

COMMISSION DE SECURITE
Président: PREK. A. Sébastien
Membres: Capitaine ATEKPE Palakyem
BOUKPESSI Babanassim
SIABY Kossi
ZONBLEWOU Kodjo

FAITS DIVERS

La mère s'arrache le copain à sa fille

La scène se déroule aux alentours de Girls College of St. Brigid, Asaba, au Nigeria. En pleine rue, une mère engage une bagarre à la suite de mots injurieux venant de sa fille. Pendant ce spectacle honteux, la jeune adolescente a traité sa mère de femme impudique, de prostituée, qui a fait partir son père de la maison à cause de sa nymphomanie. Un témoin oculaire a raconté que la scène qui s'est passée dans l'après-midi de ce dimanche 15 mai était tellement renversante qu'ils ne savaient pas quoi faire. Au départ ils voient une dame se bagarrer avec une fille ce qui est inadmissible, bien évidemment tout le monde blâme la jeune fille si furieuse. Mais après avoir entendu la fille, tout le monde est resté sans voix tel la scène était incroyable.

La femme de 42 ans la mère, a arraché le petit ami de sa fille qui travaille dans l'une des compagnies pétrolières et prétend l'aimer. La fille est devenue furieuse quand elle a appris que son petit ami a été pris en flagrant délit d'infidélité avec sa mère dans un hôtel. L'amour aurait véritablement des raisons que la raison même ignore.

Source : abidjan-immobilier

En «jouant à cache-cache», il se retrouve bloqué 8 heures nu dans une cheminée

C'est une mésaventure pour le moins insolite qui est arrivée à Jordan Kajewski. Cet habitant de l'Iowa, aux États-Unis, a passé la nuit du 16 au 17 mai coincé... dans un conduit de cheminée. L'homme âgé de 29 ans est resté bloqué pendant huit heures avant d'être secouru par les pompiers.



Une explication très louche

Selon le *Daily Times Herald*, Jordan Kajewski a prétendu qu'il faisait une partie de cache-cache avec son cousin sur un toit lorsqu'il est tombé dans une cheminée. Cette explication farfelue n'explique toutefois pas pourquoi il était entièrement nu... Le couple qui vit dans la maison où est resté bloqué le jeune homme a une autre hypothèse, bien différente : Jordan Kajewski aurait tenté d'entrer illégalement dans le foyer, peut-être pour commettre un cambriolage. Au petit matin, le couple a eu la peur de sa vie en entendant une voix venant de la cheminée supplier : « Sors-moi de là ! » Les pompiers, appelés en urgence, ont dû creuser un trou sur la paroi du conduit pour parvenir à dégager le malheureux. Dès qu'il a réussi à sortir de là, il a été arrêté par la police. Il va désormais devoir s'expliquer sur ce qui l'a mené dans cette situation hautement improbable.

Source : ladepeche

Condamnation de l'ex dictateur tchadien Hissène Habré

«L'Afrique juge l'Afrique»

Suite de la p 6

tre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho), basée à Dakar. «Après le jugement de Hissène Habré, quand le procès sera bouclé, les Chambres africaines vont disparaître», a-t-il relevé devant la presse. «Nous voulons qu'au niveau de l'Afrique, il y ait une justice pénale permanente africaine. C'est pourquoi, au-delà de la disparition des Chambres africaines, nous continuons à réclamer à l'Union africaine des mécanismes africains permanents pour que les chefs d'Etat ne soient pas au-dessus des lois», a expliqué M. Mbodj.

«L'Union africaine traîne des pieds», a-t-il déploré, citant l'adoption en 2014 dans le Protocole de Malabo de l'imunité pour les chefs d'Etat et hauts responsables vis-à-vis de la future Cour africaine de justice et des droits de l'Homme. «Ce qui veut dire que l'Union africaine n'est pas prête à mettre en place une justice pénale africaine». De son côté, le président de la Coalition ivoirienne pour la CPI, Ali Ouattara s'est dit «heureux que l'Afrique ait jugé l'Afrique». «Nous souhaitons que l'Afrique puisse juger de fa-



çon permanente les Africains et nous souhaitons que la CPI soit toujours là, arc-boutée, en tant que structure de juridiction qui est complémentaire», a-t-il ajouté. «Lorsque les Africains ne feront pas bien leur travail de droit, de justice, alors la CPI pourra intervenir comme un gen-darme», a poursuivi M. Ouattara.

«Autant tout citoyen africain est une potentielle victime de nos dirigeants, autant également tout chef d'Etat, toute haute personnalité, est un potentiel locataire de la CPI ou des juridictions africaines», a-t-il prévenu.

Afric@time



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

" Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TIC LA MINUTE



Privilège

" Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TIC LA MINUTE



Classique

" Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TIC LA MINUTE



Jeunes

" Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TIC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes